

De Bouche *À* Oreille

Actus & informations municipales de Saint-Marcel ~ Eure

Février 2022 N°249



Réflexion
pour l'établissement
du rapport
d'orientations budgétaires
Construisons ensemble notre ville

Agenda

Rencontrez votre maire

Samedi 26 février de 9h à 12h

Maison pour tous - Grande Garenne
Permanence sans rendez-vous

Du lundi au vendredi

Dépistage COVID

Sans RDV, sans ordonnance, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h, salle Michel Marigny

Tous les mardis du mois

Distribution de paniers de légumes bio

par l'AMAPopote de 18h à 19h, Place des Anciens Combattants

Tous les samedis matin

Rencontrez vos élus

Vos élus vous donnent rendez-vous à la mairie, le samedi matin, de 9h à 12h

25 février

Conseil Municipal

19h, salle du Virolet

Les rendez-vous de la médiathèque

5 février

Club de lecture

Pour adulte « Des livres et vous » à 10h

Comité travaux d'aiguille

A 14h

16 février

Krok'histoires

Viens écouter des histoires pour imaginer, rêver, t'émerveiller à partir de 4 ans à 15h

26 février

Cycle ma vie, ma planète

Avec l'association Cap au Vert pour les adultes à 14h
Atelier kéfir

A venir

12 & 13 mars

Salon de la peinture et de la sculpture

Salle du Virolet

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE
ET LÉGISLATIVES 2022

POUR VOTER EN 2022,
INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES AVANT :

LE 4 MARS
POUR LA PRÉSIDENTIELLE

LE 6 MAI
POUR LES LÉGISLATIVES

NUMÉROS D'URGENCE

Service eaux/Assainissement :

0.800.877.915

Maire-Adjoint de permanence :

06.83.82.10.03

Police Municipale :

06.83.82.10.06

Ordures ménagères (n° vert) :

0800.508.104

Retrouvez l'agenda en temps réel
sur notre site internet

Pass sanitaire : renseignez-vous auprès
des organisateurs des manifestations avant
de vous déplacer

De Bouche à Oreille, Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Hervé PODRAZA

Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de St-Marcel, Hedvig Gervais, Nadège Bourdon, Florence Figueredo, Clémence Laplanche, Benjamin Legeard, Jean-Luc Maublanc, Antoine Delaboue

Images freepik

Impression : Imprimerie Cortet. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois dans tous les foyers de la Ville par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.

Si vous ne recevez pas la publication, merci d'en informer le service communication de la

mairie au 02.32.64.32.50

ou mairie@marcel27.fr

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie



Mairie de Saint-Marcel (27950) - 55 route de Chambray



02.32.64.32.50



Encore plus d'infos sur
www.saint-marcel27.fr



Pour contacter la rédaction : communication@marcel27.fr



mairie@marcel27.fr



Ville de Saint Marcel 27

3 questions à

Antoine Delaboue, Responsable urbanisme

Vous êtes arrivé récemment à la mairie, qui êtes-vous et quel est votre rôle ?

Je suis responsable du service Urbanisme, aménagement et développement commercial.

Après un master 2 d'urbanisme et d'aménagement réalisé à Paris, j'ai eu des expériences professionnelles chez un promoteur immobilier parisien en tant que Responsable du développement sur l'île de France et par la suite dans la fonction publique territoriale notamment à Colombes dans les Hauts-de-Seine et à Mantes-la-Jolie dans les Yvelines sur des sujets d'aménagement et de gestion des autorisations d'urbanisme.

J'ai intégré les équipes de la ville au 1^{er} novembre 2021 avec pour objectif la mise en œuvre de la politique municipale au cours de la présente mandature et pour assurer le fonctionnement administratif de ce service, crucial pour le développement de la ville.

Les missions de ce service sont diverses, allant du suivi de terrain, à l'accompagnement des administrés dans le montage administratif de leurs projets, en passant par la planification urbaine et le développement économique et territorial.

Pourquoi est-ce nécessaire de réviser le Plan Local Urbanisme ?

Aujourd'hui, la majorité municipale souhaite entamer la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette volonté est liée à plusieurs thématiques fortes auxquelles sont confrontés la mairie et nos administrés.

Comment par exemple assurer un développement harmonieux de Saint-Marcel à l'heure où la densification du bâti existant devient la norme ? Comment permettre l'accueil de nouveaux habitants dans les meilleures conditions possibles ? Comment mettre en valeur notre territoire et assurer sa pérennité ?

Ces questions essentielles pour la qualité de vie des Saint-Marcellois et des Saint-Marcelloises doivent être posées et cette révision donnera lieu à de nombreux échanges entre la population, les équipes municipales et les différents acteurs administratifs de ce projet.



Cette révision du PLU vise également à répondre à des évolutions législatives et réglementaires récentes. La thématique du développement durable et de l'économie des ressources foncières pousse les gouvernements successifs à rendre plus restrictif le cadre réglementaire de la construction avec de nouvelles normes énergétiques mais aussi à réduire la consommation d'espaces naturels. Le futur PLU prendra en compte ce cadre législatif nouveau qui n'existait pas encore au moment de la révision du PLU actuel en 2013.

Quelle méthodologie souhaitez-vous mettre en place pour assurer cette révision ?

Des présentations à la population seront organisées et des réunions publiques seront également prévues pour permettre à toutes et tous de participer et d'enrichir cette procédure qui va animer la vie municipale dans les prochaines années.

De plus Seine Normandie Agglomération (SNA) a lancé depuis 2017 la révision de son Schéma de Cohérence Territorial (SCOT). Ce dernier doit être voté en 2023 et viendra définir les orientations du territoire pour les 20 prochaines années.

Le code de l'Urbanisme indique que les PLU d'un territoire doivent être compatibles avec un SCOT nouvellement approuvé. Cette mise en compatibilité doit intervenir dans l'année suivant l'approbation du SCOT.

Nous souhaitons ainsi profiter de cette révision du PLU pour anticiper cette obligation de mise en conformité de nos documents d'urbanisme avec le SCOT de SNA et permettre une réflexion apaisée en amont de cette échéance.

C'est ainsi un chantier vaste et intéressant qui nous attend pour les prochaines années, pour défendre et améliorer la qualité de vie des habitants, notre territoire et son patrimoine historique, urbain et naturel.

En plus des informations disponibles sur le site de la Ville, notre PLU est consultable sur le site : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Réflexion pour l'établissement du ROB

Rapport d'Orientation budgétaire

« Le début d'année est un moment phare pour les finances de la commune. La première étape consiste à établir le ROB : Rapport d'Orientation budgétaire. Cette année, il sera proposé en discussion lors de notre prochaine commission des finances début février et sera présenté au Conseil Municipal de février. Dans le BAO d'avril, vous aurez communication des éléments essentiels de ce document »

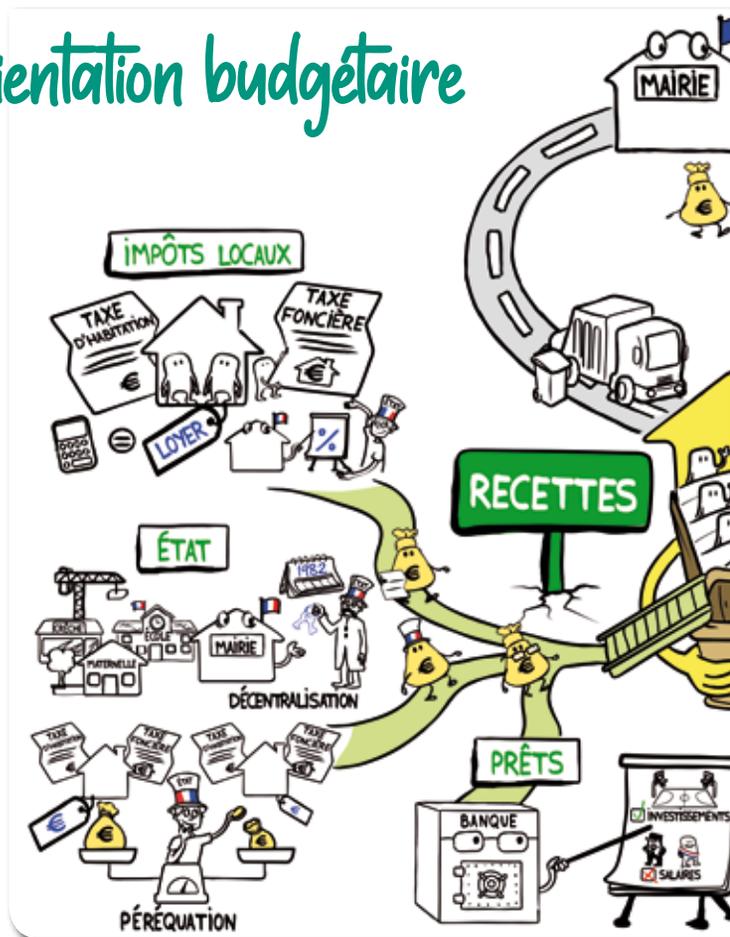
+ Pour toutes informations

Service finances

Mairie
55 route de Chambray

02.32.64.32.50

mairie@marcel27.fr



Alors ce ROB, comment est-il construit? et à quoi cela sert-il?

Tout d'abord, le législateur ne laisse rien au hasard, et la trame pour établir ce document pré-établi :

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport

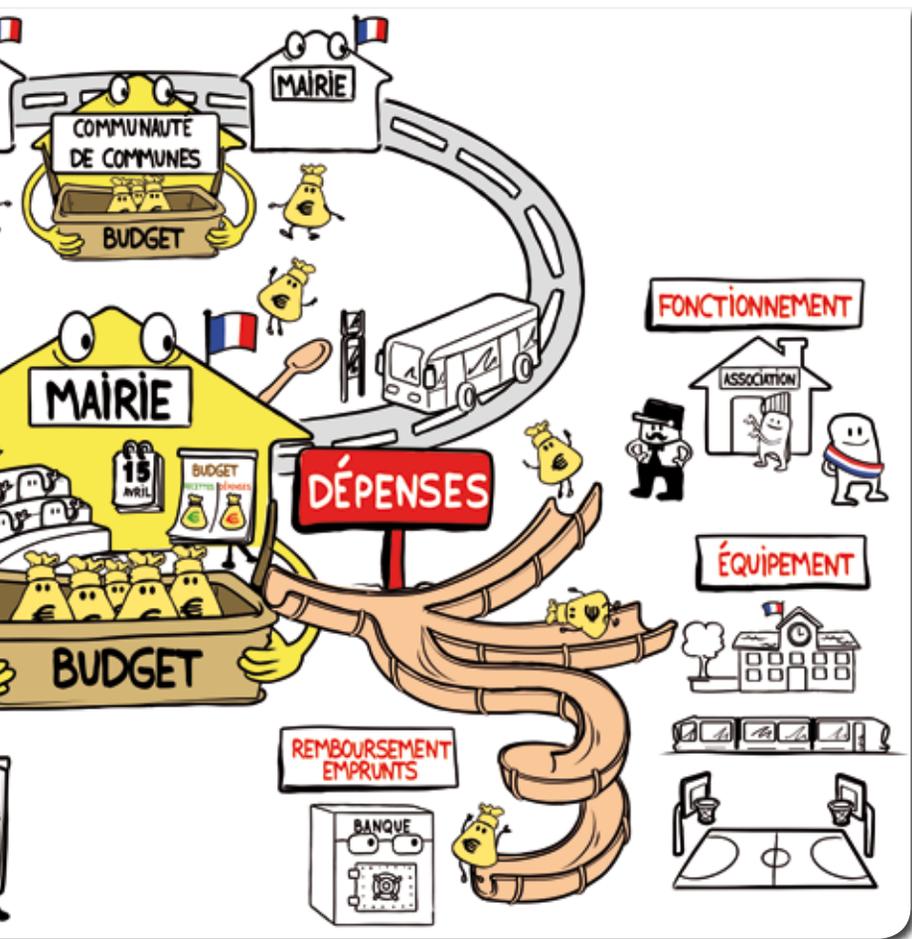
donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. »

Bref, il s'agit des gros sous, de savoir ce qu'on va payer, comment on va le financer et si la commune a les moyens de ses ambitions et ceci avec une projection sur plusieurs années.

Sans dévoiler le contenu chiffré, puisqu'il sera discuté en Commission, le ROB que nous élaborons arrêtera les projets que nous avons envisagés pour notre mandature.

Un de nos premiers soucis est de mettre à niveau le patrimoine bâti de notre commune, et notamment choisir les priorités : 23 établissements publics pour 24 000 m² couverts à entretenir, réparer, améliorer, ce n'est pas rien.

Aujourd'hui, nous avons recensé pour plus de 15 millions de travaux... Tout ne pourra se faire en même temps. Il est nécessaire de gérer les priorités, sans oublier les créations.



Notre feuille de route pour la mandature et fixée par notre maire porte les axes suivants :

- > Grandir,
- > S'épanouir,
- > Habiter,
- > Mieux vivre,
- > Bien vieillir à Saint Marcel.

Les objectifs de notre équipe municipale sont établis et choisis en conséquence, par exemple :

- > **Créer une Maison Médicale Pluridisciplinaire.** (Permis de construire pour fin d'année)
- > **Aménager l'espace de la Quesvrué** à proximité de la mairie
- > **Réaliser la « voie sur berge » entre le site BATA et Vernon.**

- > **Favoriser la mobilité douce** dans la commune en achevant le plan de circulation en 2023 pour permettre sa mise en œuvre.
- > **Entretien le patrimoine de la commune** : le foncier bâti et les écoles avec la volonté de réduire la consommation énergétique.
- > **Réviser notre Plan Local d'Urbanisme.**
- > Etudier l'**extension de la vidéoprotection**

Certains de ces projets sont déjà lancés d'autres sont à l'étude...

En fin de compte pas de quoi se casser la tête... **Il n'y a qu'à réfléchir un peu... Et bien vous avez raison...** Au travail et nous vous présenterons tout cela dans le BAO d'avril.

COVID : où en est-on au centre de dépistage de Saint-Marcel ?

Propos recueillis par Benjamin Legeard
auprès du docteur Nicolas Blondeel, biologiste
médical au laboratoire Bio Eure Seine



Depuis près d'un an et demi, le centre de dépistage COVID de Saint-Marcel est installé dans les locaux de la mairie, et ce sont plus de 20 000 personnes qui ont été dépistées depuis son ouverture.

Mis en place conjointement le 12 octobre 2020 par la mairie et le laboratoire Bio Eure Seine, il n'a pas cessé de fonctionner depuis.

Il fut dès le début un pionnier dans le dépistage de la maladie.

Pour mener à bien ses missions, le laboratoire a **investi très tôt dans du matériel de biologie moléculaire** (automates, thermocycleurs, réactifs...) ainsi que dans des ressources humaines et dans la **formation**, en recrutant une quarantaine de personnes pour assurer cette contrainte supplémentaire, tout en continuant les activités traditionnelles d'un laboratoire d'analyses médicales.

L'étroite collaboration entre le maire, ses adjoints, les différents services de la mairie et le laboratoire a permis la mise en place de ce centre de dépistage dans un délai très court.

Il est actuellement le centre le plus sollicité sur le département de l'Eure

Le docteur Blondeel, biologiste médical et cogérant des laboratoires bio Eure Seine tient à remercier vivement monsieur le maire ainsi que les différents services municipaux pour leur étroite collaboration et leur réactivité.

Le centre de dépistage de Saint-Marcel n'a jamais été remis en question par les autorités municipales, même lorsque le nombre de tests était au plus bas, soit une quinzaine par jour.

Les laboratoires bio Eure Seine sont implantés sur Vernon, Saint-Marcel, Ezy sur Eure, Pacy sur Eure et Saint André de l'Eure.

Une fois réalisés, les prélèvements sont acheminés sur le plateau technique de Pacy sur Eure pour analyse technique et confirmation ou non de l'infection.

Le centre de dépistage correspond au lieu où sont réalisés les prélèvements.

Il est rattaché au laboratoire qui prendra en charge l'échantillon pour analyse et dont le résultat sera validé par un biologiste après son expertise.

Une équipe d'environ 80 professionnels, très impliqués dans leur métier, prennent à cœur de réaliser pleinement leurs missions depuis le début de cette pandémie.

L'activité de dépistage Covid est donc venue s'ajouter à la charge de travail habituelle dont le cœur de métier est le diagnostic des maladies et leur suivi.

Les laborantins vous accueillent

du **lundi au vendredi**, avec ou sans rendez-vous : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Le **samedi matin uniquement sur rendez-vous** : de 9h à 13h

Le docteur Blondeel tient également à saluer l'ensemble de ses équipes pour le travail accompli avec abnégation et conscience professionnelle pour sortir plus rapidement de cette situation sanitaire dégradée.

.....

À l'heure actuelle, l'activité décroît par rapport à la première quinzaine de janvier où la fréquentation a été très importante (jusqu'à 500 personnes par jour la première semaine).

Au plus fort de cette cinquième vague, un tiers environ des personnes testées se sont révélées positives contre environ 13% lors des précédentes vagues.

.....

Le centre de dépistage est également accessible aux enfants avec une méthode de prélèvement innovante qui consiste à faire un prélèvement salivaire en lieu et place du prélèvement naso-pharyngé pour les adultes.

Cette méthode est moins traumatisante (on dépose simplement un écouvillon quelques secondes sous la langue) pour les plus jeunes et a la même efficacité sur le variant omicron.

Peu de centres de dépistage dans le département proposent ce type de méthode.

.....

Au plus fort de la vague, le centre de dépistage a accueilli des patients venant de tout le département de l'Eure, et même de plus loin encore, car des personnes venant des départements voisins (76, 78, 28, 95) ont aussi transité par celui-ci.

Alors que les prélèvements en 2021 étaient presque exclusivement dédiés aux adultes, le nombre de tests réalisés chez les enfants a nettement progressé début 2022 pour atteindre un ratio d'environ 50%. Ceci est dû principalement à l'évolution des protocoles sanitaires dans les établissements scolaires.

Les laboratoires Bio Eure Seine font le maximum pour continuer d'accueillir les patients devant bénéficier d'un test PCR, et fournissent leurs meilleurs efforts pour maintenir les délais de rendu dans les 24 heures.

Le variant omicron représente aujourd'hui environ 90% des contaminations. Seuls des tests PCR sont

effectués dans ce centre, ce qui nécessite une logistique très importante notamment pour analyser les résultats.

Les tests antigéniques, avec une fiabilité moindre, ne sont pas pratiqués au centre de dépistage de Saint Marcel.

Le centre a pu depuis peu, grâce à l'accord immédiat de la mairie, étendre ses horaires et propose de nouveaux créneaux le samedi matin uniquement sur rendez-vous.

Les professionnels du centre de dépistage sont à votre service ; les conditions actuelles sont éreintantes pour tout le monde, alors restez courtois.



Vivre à Saint-Marcel



DÈS JANVIER 2022, TOUTES VOS DÉMARCHES EN LIGNE, 7J/7, 24H/24

Seine Normandie Agglomération et ses 61 communes lancent leur **Guichet Numérique Unique**, destiné à faciliter toutes vos démarches, liées à votre vie quotidienne ou citoyenne.

Désormais, pour chaque démarche administrative, comme une pré-inscription à la crèche, une inscription en centre de loisirs, une demande liée à un acte d'état civil ou une demande de raccordement à l'eau potable, il existe un service de démarche en ligne, gratuit, simple et rapide. Accessible 7j/7 et 24h/24 depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone, **il vous permet d'effectuer la quasi-totalité de vos démarches administratives relatives à l'agglomération ou à votre commune, depuis chez vous, et en toute sécurité.**

Depuis le Guichet Numérique Unique, vous pourrez également accéder à de l'information réglementaire, bénéficier d'un espace de stockage sûr, et suivre le traitement de toutes vos demandes.

Pour vous connecter, rendez-vous sur le site internet de la Ville ou sur sna27.fr, bouton «Mes démarches». Vous pourrez ensuite créer votre espace personnel ou vous connecter directement avec vos identifiants France Connect.

Face à la hausse exceptionnelle des prix de l'énergie, en particulier de l'électricité et du gaz, le Gouvernement a décidé d'attribuer aux 5,8 millions de ménages bénéficiaires du chèque énergie 2021, un chèque énergie exceptionnel de 100€.

En complément, les élus du Département de l'Eure ont souhaité attribuer une aide exceptionnelle aux retraités et travailleurs ayant des revenus modestes en proposant une aide additionnelle de 80 € sur présentation d'une facture d'énergie.

Concrètement, pour en bénéficier, il faut :

1. **Exercer une activité professionnelle ou être retraité avec un revenu net mensuel compris entre 900 € et 1 300 € (2 600 € pour un couple) ;**
2. **Être résident dans l'Eure.**

L'aide est de 80 euros maximum par foyer. Elle vous est versée directement par virement bancaire dans un délai d'un mois. Pour en savoir plus et faire votre demande en ligne : <https://eureennormandie.fr/nos-aides-et-services/particuliers/80e-pour-vous-aider-a-payer-votre-facture>



Le carnet



Naissances

Toutes nos félicitations aux parents de :
Mohamed IDRI, Ayoub BENALLOU,
Gaïba CAMARA



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de :
Antoine CORDARO, Roger PARIZOT

Le PLU interactif et consultable en ligne

Le Plan Local d'Urbanisme est interactif et consultable en ligne depuis le 1^{er} janvier 2022 sur le site :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Vous pouvez désormais d'un simple clic connaître le zonage et les règles du PLU applicables à votre terrain.



Enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation, est fondamentale car elle détermine la qualité des résultats.

Une enquêtrice de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés au cours l'année 2022. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Vœux du Maire Hervé Podraza en vidéo

Cette année encore, la crise sanitaire due à l'épidémie de COVID-19 a rendu impossible la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire. C'est pourquoi cette présentation des vœux est faite sous forme de message vidéo : des souhaits de bonne et heureuse année pour 2022 adressés à la population saint-marcelloise, avec la volonté de préparer l'avenir.



Video disponible sur notre page Facebook et sur le site internet de la Ville.

Judo : l'année débute plutôt bien !!!

Encore des médailles pour nos compétiteurs



COUPE DE FRANCE NO GI et COUPE DE France KIDS/ADOS GI

16 janvier

Ibraguim KANTEMIROV (NO GI) remporte la médaille d'or en -91,3 Kg

et **Tristan RAYE** (KIDS/ADOS GI) la médaille de bronze en -64Kg

Notre Club continue tout au long de l'année de recevoir nos champions > **Sébastien Lecoq**, champion de France CFJJB en 2015 et 3^{ème} aux championnats d'Europe IBJJF en 2016, continue de donner des cours 1 fois par mois le samedi matin lors du cours de NEWAZA de Benoit DUCHOSSOY.

> **Boubakar Niakaté** (combattant MMA) élu l'homme de l'année par Vernon, vient s'entraîner également dans notre Dojo, le samedi matin au cours de Benoit DUCHOSSOY.



+ d'infos

Service sports et associations

 Espace Saint-Exupéry

 02.32.54.90.88

 associations@marcel27.fr

Un nouveau président pour le club de pétanque

Jackie HURE a été élu président le 10 décembre dernier

Club Saint-Marcel Pétanque

Terrain : Complexe Léo Lagrange

17 rue de la plaine

27950 Saint-Marcel

Adresse Courrier : Marie de Saint-Marcel

Saint-Marcel Pétanque

55 route de Chambray

27950 Saint-Marcel

Mail : saintmarcelpetanque@gmail.com

Téléphone : 07.49.51.74.47



Zoom sur mes assos !

La gym vous attend !

Pour aider les Saint-Marcellois à garder ou retrouver la forme, il existe une association dont c'est la vocation : la **Gymnastique Volontaire** de Saint-Marcel.

Les séances proposées sont les suivantes : renforcement musculaire, body detox, gym seniors, pilates, stretching, yoga, zumba, Kuduro'Fit, fit ball. La gym volontaire, c'est du sport santé, c'est-à-dire pas de compétition. Il y a tous les âges, tous les niveaux. **On vient chercher la forme mais aussi la détente et le contact.**



Pour 159€, 19 séances, du lundi au vendredi, avec 5 animateurs motivés, sont à votre disposition.

Il vous faudra un pass sanitaire valide, un certificat médical et surtout, votre bonne humeur. Nous respectons les distanciations sociales et prenons soin de chaque adhérent en imposant le protocole réglementaire.

Inscription par mail [✉ gymvolontaire-027012@epgv.fr](mailto:gymvolontaire-027012@epgv.fr) ou retrouvez-nous lors d'un cours.

Comme chaque année, le club a tenu à participer au Téléthon. Une Zumba party a été organisée par deux de nos animateurs le samedi 11 décembre et elle a permis de récolter la somme de 150€, reversée dans son intégralité au profit du Téléthon.

LE DRAKKAR
01138 4

fête son théâtre

Samedi 26 mars 2022

"SCENES OUVERTES"
à partir de 18h30 salle du Violet, St Marcel
Le DRAKKAR accueille
tous les artistes en herbe et confirmés pour :

- du théâtre
- de la musique
- de la danse
- du slam
- de la poésie

Sélection sur audition, à partir de 16 ans
le mercredi de 19h à 20h jusqu'au 6 mars 2022
ou par envoi de vidéo sur : tetedrakkar@gmail.com

Prestation sur scène 10 minutes maximum

Inscriptions auprès de **Frédéric RACAMIER** :
06 63 13 39 70

Club des retraités

Le **Club des Pré-Retraité et Retraité** vous présente ses meilleurs voeux.

- > 01/02 : **Concours de Belote**, sur inscription
- > 07/02 : Spécial détente, **Thalasso à Ouireham**, manifestez-vous, il reste des places
- > 21/03 : **déjeuner** de Printemps et dansant
- du 20/04 au 23/04 : découverte de la Rochelle et de ses environs
- > du 01/06 au 02/06 : **escapade en Val de Loire** ; inscriptions jusqu'au 7 avril
- > du 16/06 au 23/06 : **circuit en Pologne**

Pour toutes ces manifestations, un Pass Sanitaire valide avec les 3 vaccinations et le masque restent obligatoires et seront contrôlés.

Pour toute inscription vous pouvez venir au Club le mardi et le vendredi de 14h à 17h

 F. Derval au 07 77 08 50 43

 A. Priou au 06 78 74 57 98.

Zoom sur mes assos

Téléthon : un grand merci à tous

Aux associations et aux bénévoles pour leurs animations dans un contexte qui n'est pas facile à réaliser et un grand merci aussi aux membres des salariés de St Marcel pour leurs aides envers les associations. Avec un chiffre de 6181,28€ les efforts ont été récompensés. Merci encore en espérant faire toujours mieux l'année prochaine.

Christophe Plas, coordinateur du Téléthon

Le Panier Solidaire Marcellois dit «Merci!» à ses généreux donateurs

Une fois encore, votre générosité a été au rendez-vous. Au nom de tous les bénéficiaires de l'association, nous vous adressons nos remerciements les plus sincères et les plus chaleureux pour les nombreux coffrets fraternels de Noël qui nous sont parvenus.

Grâce à ces coffrets de toute nature, vous avez permis à des familles, des personnes seules d'améliorer les fêtes de fin d'année. Elles étaient enchantées.

Au nom de tous, encore un grand merci!

Saint-Marcel Karaté domine les tatamis aux Championnats de l'Eure kata

Ce n'est pas moins de 17 podiums que Saint Marcel Karaté a remporté dimanche 12 décembre à Vernon dans quasi toutes les catégories, avec, en individuel, 5 Champions de l'Eure, 3 Vice-Champions de l'Eure, 6 médailles de bronze et 3 podiums en équipe (dont l'équipe Cadets/Juniors Championne de l'Eure).

C'est un triplé gagnant chez les Benjamins avec Nicolas Régnier, Benjamin Bery et Isayan Brito. Baptiste Cerisier se classe à l'honneur.

Chez les filles, belle 5^{ème} place pour Nina de Sousa, tandis que Meissane Brahimi se classe à l'honneur.

Chez les plus jeunes, magnifique prestation d'Amira Attar qui monte sur la 2^{ème} marche du podium chez les Poussines. Adam El Adila, dans la catégorie Pupille, se classe à l'honneur.

En Minime, très beau parcours de Tiago Plé qui se hisse sur la plus haute marche du podium, raflant au passage le titre de Champion de l'Eure.

Deux belles médailles de bronze viennent compléter ce tableau chez les filles, avec Emma Cerisier et Lila Fontaine, tandis qu'Ines El Adila termine 5^{ème} et qu'Alyssa Brito se classe à l'honneur.

Pour les plus grands, on soulignera la magnifique 2^{ème} place de Sofiane Attar chez les cadets (Vice-Champion de l'Eure) alors qu'Éric Bery et qu'Élouan Barsou montent sur la 3^{ème} marche du podium. Belle 3^{ème} place également pour Yasmine Brahimi chez les filles.

En Junior, le titre de Champion de l'Eure est raflé par Pierre Capet, avec son magnifique Kata Sansai (1^{er}).

Les équipes SMK ont marqué également cette compétition avec 3 podiums remportés :

Equipe Benjamine Garçons (Baptiste Cerisier, Benjamin Bery et Adam El Adila) : 1^{ère}.

Equipe Minime Filles (Nina de Sousa, Emma Cerisier et Ines El Adila) : 2^{ème}

Equipe Cadets/Juniors (Pierre Capet, Élouan Barsou et Tiago Plé) : 1^{ère}

Félicitations également à la jeune Minime, Louise Capet, qui participait ce week-end à Venise à sa toute première « Youth League » dans laquelle elle se hisse jusqu'en demi-finale et termine 13^{ème} (sur 87) de cette grande compétition internationale.

Un avenir qui promet

Et un petit clin d'œil enfin pour le jeune Minime Tiago Plé, qui a été invité par Lucas Jeannot, à participer à son premier stage de sélection en équipe de France,

le samedi 11 décembre au CREPS DS 92 Ile de France).



Pas de surprise chez les Seniors avec les patrons de la catégorie, Élise Vincent et Rémy Lecoufle, tous deux titrés Champions de l'Eure après un parcours sans faille. On salue également la belle 5^{ème} place de Bryan Vaultier.

Les enfants ont bénéficié de 8 séances d'entraînement à l'attention, selon le programme Snel. (Auteur de Calme et Attentif comme la Grenouille).

Ce programme s'inscrit dans le projet d'école « Bien vivre ensemble » et a pour objectifs de favoriser les capacités d'attention et de concentration, de diminuer les pensées négatives, d'augmenter la relaxation, de réduire l'anxiété et d'augmenter la bienveillance et le respect envers soi et envers les autres. Ainsi, les élèves ont pratiqué des exercices de respiration et d'attention à leur corps et ont appris à reconnaître leurs émotions, leurs ressentis et leurs pensées.

Certaines compétences comme la bienveillance et l'empathie ont été très appréciées par les élèves qui ont partagé des moments de gentillesse.



Suite à la demande du collège Léonard de Vinci, Saïd BARKA (Président de Saint Marcel Karaté, diplômé d'état -DEJEPS) et Elise Vincent (adhérente SMK et athlète accomplie) ont donné une conférence, suivie d'échanges, à des élèves de 6^{ème} sur la thématique « **les Valeurs du Sport en relation avec le Vivre Ensemble et le Civisme** ».

Dans le cadre de la classe EPS de l'école, le **Saint-Marcel Vernon Handball** a participé à l'appel à projet afin de faire découvrir plusieurs pratiques sportives à deux classes de CE2.

Le handball a été retenu pour proposer une initiation à la pratique sur deux créneaux d'une heure par semaine dans le Gymnase Léo Lagrange. Dans le cadre de cette initiation les élèves ont découvert le handball à travers différents ateliers : découverte des règles, motricité générale et spécifique, ateliers de confrontation collective ou encore matchs. A l'issue de cette période d'initiation, les élèves de la classe EPS ont été invité à découvrir un match de handball du SMV. Ils ont pu entrer avec les joueurs et assister à la rencontre de l'équipe de Nationale 2 Masculine face à Rueil-Malmaison.

Dans le cadre du projet « Classes Option Sport » de l'école primaire, **Saint Marcel Karaté** est intervenu du 8/11 au 17/12.

Deux classes de CE2 ont participé à ces ateliers portant sur le travail de la motricité, de l'orientation dans l'espace, de l'apprentissage des techniques de base, de la fluidité des déplacements et de la mémorisation d'un enchaînement technique.

Il y a trois ans, la municipalité a souhaité une collaboration avec un(e) diététicien(ne) dans le souci d'**assurer la qualité nutritionnelle des repas proposés à la restauration scolaire et leur conformité avec la réglementation en vigueur.**

Tous les acteurs de la restauration ont à cœur de faire plaisir aux enfants en prenant malgré tout en compte les recommandations parfois un peu contraignantes de la diététicienne ... Il y a toujours une volonté de progresser et une envie certaine de rendre les repas encore plus attractifs.



La parole à...



Majorité municipale Horizon Saint-Marcel

Cap sur la mobilité : il me semblait important, après la Maison de Santé Pluridisciplinaire, de faire un focus sur l'état d'avancement d'un de nos autres projets structurants : la mobilité... Quel vaste sujet ! Tellement complexe, tellement clivant mais tellement passionnant. Il faut être honnête. C'est un véritable sujet de tensions, qui revêt des formes multiples et qui concerne tout le monde. Personne ne peut être indifférent aux problématiques de mobilités. Le piéton, le cycliste, l'automobiliste, sans parler des adeptes des Engins de Déplacement Personnel (EDP) motorisés (trottinettes électriques, mono roues, hoverboards, etc...) sont de plus en plus souvent la même personne. C'est à dire un usager de la commune qui adapte sa mobilité à son besoin. Certains nous reprochent notre lenteur d'action sur ce dossier, mais en tant qu'élus de la majorité, nous sommes obligés de penser notre politique de mobilité de façon globale. Nous ne pouvons agir à la va vite. Les enjeux sont bien trop importants. Notre ambition, après concertations, est de pouvoir proposer différents scénarii qui permettent de diminuer la place de la voiture dans la commune, de parvenir à une cohabitation harmonieuse entre les usagers et différents modes de déplacement, de développer la mobilité douce, de sécuriser les déplacements grâce à des dispositifs et aménagements pérennes. Cette année, comme en 2021, avec l'épidémie de Covid-19, la traditionnelle cérémonie des vœux n'a pas eu lieu (remplacée par une vidéo). C'est pour ma part une déception, car c'est un moment particulièrement convivial que j'attendais. Je vous souhaite donc, pour vos proches, pour vous et à toutes les familles, une très belle année 2022 .

Hervé PODRAZA

Groupe d'opposition 100 % Saint-Marcel

Une année 2022 charnière !

Chères Saint-Marcelloises, Chers Saint-Marcellois,

Pour chacun d'entre nous, le mois de janvier fut une période bien compliquée : tests, auto-tests, vaccination, covid et cas contacts... Dans un premier temps, nous saluons la capacité des services municipaux à s'adapter face à la recrudescence des cas dans nos écoles et au sein du personnel.

Dans un autre registre, toujours aussi difficile, nous tenions à apporter notre soutien aux propriétaires des voitures incendiées aux Tourelles.

Terminons sur une note positive et remercions nos commerces locaux qui ont su réchauffer nos cœurs (et nos estomacs !) grâce à leurs délicieuses galettes.

Comme à notre habitude, nous serons attentifs aux grands dossiers de l'année 2022, à savoir la révision du PLU et la maison de santé. Si vous avez des questions ou des sujets à relayer auprès du conseil municipal, contactez nous à l'adresse mail centpourcent27950@gmail.com ou par téléphone au 02 79 04 04 00.

Rémi Ferreira
06 66 48 28 84

Groupe d'opposition Saint-Marcel est à vous

Chers (ères) amis (ies),

J'espère que la rentrée s'est bien passée et que vous, ainsi que vos proches, allez bien.

Une rentrée bien calme en Janvier, tant mieux !

Souhaitons que 2022 soit l'année de la sérénité et de la transparence pour l'ensemble des habitants de notre commune, ainsi que dans le travail de la Majorité avec les Oppositions.

Nous sommes ravis que lors du dernier Conseil Municipal que nous avons enfin reçu quelques réponses concernant la Cité Manuca.

Elles n'étaient pas forcément très satisfaisantes mais nous ne lâcherons rien sur ce sujet, parmi les autres bien entendu.

Nous restons disponibles et à la disposition de tous sur notre page Facebook www.facebook.com/saintmarcelestavous et par mail saintmarcelestavous@gmail.com

Bonnes vacances

Michael Barton

Vos attentes sont nos engagements !

Saint-Marcel ville douce, ville durable !



L'objectif de notre **politique de mobilité** est de permettre aux habitants de Saint-Marcel de se déplacer en sécurité en utilisant de moins en moins leur voiture.

Nos axes de travail sont les suivants :

- **Soutenir le développement du transport collectif** en augmentant la fréquence, les parcours et les horaires des bus SNA, en favorisant l'usage partagé de l'automobile et en proposant du mobilier adapté (abris bus) ;

tion, favorisant les circulations périphériques et en régulant le stationnement des voitures ;

- **Sécuriser la mobilité** en éclairant des traversées piétonnes et certains axes piétons la nuit, améliorant la sécurité de certaines traversées de route et en sécurisant la circulation entre

circulation, en créant des pistes cyclables sans discontinuité en offrant des stationnements, en aidant à l'achat d'un vélo à assistance électrique en favorisant les trajets travail à vélo et en favorisant les trajets vers l'école à vélo (déployer le programme national «Savoir rouler à vélo» à l'école primaire)

- **Favoriser la marche** en créant des trottoirs et en améliorant la continuité des axes piétonniers et l'accessibilité PMR, en créant un maillage varié de parcours piétons urbains sûrs au service du plus grand nombre, en créant la porosité nécessaire pour renforcer le maillage existant, en créant un catalogue de parcours pédestres urbains et ruraux et enfin en aménageant avec du mobilier urbain adapté pour répondre aux besoins des usagers ;

- **Animer les voies douces** en créant des événements autour de celles-ci (ex: démarche nationale «Mai à vélo»).



- **Fluidifier la circulation en centre bourg** en relâchant les tensions de certains axes, modifiant certains sens de circula-

les lieux de vie et pôles d'activités;

- **Développer l'usage du vélo** en lui donnant sa place dans la

Vos élus ont donc initié un travail pour élaborer un **schéma local des déplacements** adapté à la commune car la mobilité et les déplacements qui rythment notre quotidien (le logement, le travail, l'école, etc.) sont au cœur des préoccupations et enjeux de la Commune...

Une 1^{ère} phase de « pré-diagnostic » a été lancée en 2021 : visites terrains, relevés de circulation aux heures de pointe, échanges avec des acteurs locaux (sur la mobilité douce) et le Cerema (sur des questions de sécurité) ; Le Cerema est un établissement public, qui agit, en acteur neutre, pour apporter aux acteurs territoriaux un appui en termes d'ingénierie et d'expertise technique sur les questions de mobilité.

Cette réflexion sur le plan de mobilité se poursuit aujourd'hui. Les services municipaux et les élus de la Commission Urbanisme vont étudier l'opportunité de se faire accompagner par un bureau d'étude spécialisé, ou un AMO, afin de s'entourer des bonnes expertises sur ce dossier complexe et transverse.

Les grandes phases à venir sont, la finalisation du diagnostic, des projets d'intentions (avec phases de concertation avec les habitants, associations et professionnels pour qu'ils soient au cœur de projet), la déclinaison opérationnelle des aménagements à apporter sur les dix prochaines années...

Nous vous tiendrons évidemment informés sur l'avancement de ce dossier.

A savoir :
Bientôt l'état d'avancement de notre plan de mandature en ligne.



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Même vaccinés, Continuons d'appliquer les gestes barrières

pass **COVID-19**
sanitaire

Quand faire mon rappel
pour avoir un certificat
de vaccination valide ?



J'ai reçu
2 doses de vaccin.



Je dois faire mon rappel au plus tard
7 mois après la deuxième injection.



J'ai eu le Covid-19
et j'ai reçu une
dose de vaccin.
(AstraZeneca, Pfizer, Moderna),



Je dois faire mon rappel au plus tard
7 mois après mon injection.



J'ai reçu une
dose de vaccin.
Puis j'ai eu le Covid-19
plus de 15 jours après
l'injection.



Je dois faire mon rappel au plus tard
6 mois après mon infection,
soit la durée du certificat de rétablissement.



J'ai reçu 2 doses
de vaccin.
Puis j'ai eu le Covid-19.



Je peux utiliser mon certificat de rétablissement
jusqu'à 6 mois après mon infection.
Je peux faire mon rappel à partir de
3 mois après mon infection.



J'ai eu le Covid-19.
J'ai reçu une dose de
Janssen après mon
infection.



Je dois faire mon rappel au plus tard
2 mois après mon injection.



GOUVERNEMENT.FR/PASS-SANITAIRE



0 800 130 000

appel gratuit